



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Quarante-sixième session de la Commission économique pour l'Afrique

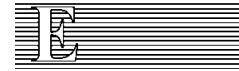
Sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA

Abidjan (Côte d'Ivoire)
21-26 mars 2013



**COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE**

Huitième session de la Conférence des ministres de l'économie et des finances



Distr. générale

E/ECA/COE/32/Inf/2
AU/CAMEF/EXP/Info.2
20 décembre 2012

Français
Original: Anglais

AIDE-MÉMOIRE

Thème : L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique

I. Contexte

Depuis le début des années 90, le taux de croissance en Afrique a progressé à un rythme élevé. Mais la récession mondiale de 2008-2009 a porté un coup d'arrêt à ces résultats remarquables. En dépit de la gravité de cette récession alimentée par la crise financière et économique de 2007-2008, l'Afrique ne s'est pas enfoncée dans la dépression; elle a en revanche enregistré un ralentissement considérable de son économie. Du fait de la crise mondiale, la croissance moyenne de l'économie africaine s'est établie autour de 2 %, soit une baisse notable par rapport aux taux de 5 % à 7 % enregistrés auparavant. Malgré les actuelles turbulences de la zone euro, la crise financière de 2007-2008 appartient désormais au passé et une forte relance de l'économie africaine s'amorce, avec des perspectives de croissance estimées à entre 5 % et 7 % à partir de 2012-2015.

Il est intéressant de noter que, sur les dix pays dont la croissance économique est la plus rapide au monde, six (Éthiopie, Ghana, Mozambique, République démocratique du Congo, Tanzanie, et Zambie) sont africains. Ces derniers affichent un taux de croissance d'au moins 7 %. L'optimisme que suscite l'économie africaine dans le monde a conduit certains commentateurs à lui prédire une croissance moyenne qui dépasserait celles des économies asiatiques dans les cinq ans à venir. Le magazine de renom *The Economist*, qui qualifiait l'Afrique de *continent sans espoir* il y a dix ans, en met aujourd'hui en avant les perspectives économiques et voit dans la région le *continent de l'espoir*.

La croissance récente de l'Afrique peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs, dont: i) la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes telles que la réduction de l'endettement, une politique monétaire faiblement inflationniste et l'amélioration du climat d'investissement; ii) la flambée des prix de produits de base après 2002 et la hausse de la production pétrolière et iii) l'accroissement des entrées de capitaux étrangers (capitaux privés et investissements directs étrangers).

À la différence d'autres parties du monde où une croissance soutenue a permis dans une large mesure d'accélérer la transformation économique, on constate que la croissance relativement bonne en Afrique n'a pas profité au plus grand nombre, puisque des millions d'Africains sont enfermés dans le cercle vicieux de la pauvreté. La raison principale en est l'absence de diversification des sources de croissance et, notamment, la persistance d'une trop forte dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires. Par ailleurs, la croissance s'est opérée en grande partie sans créer d'emplois et s'est même accompagnée d'une montée des inégalités dans certains pays. En outre, les importantes ressources naturelles de l'Afrique sont extraites et exportées à l'état brut et non sous forme de produits finis. Par conséquent, aucune valeur n'est ajoutée aux exportations de produits de l'industrie extractive du continent.

C'est une grande occasion manquée de réaliser un développement économique plus robuste, plus diversifié et plus durable. Il s'y ajoute que certaines de ces ressources représentent un avoir irremplaçable et non renouvelable et que leur exploitation entretient généralement peu de liens avec le reste de l'économie, d'où une contribution au PIB plus faible que ce qu'elle pourrait être. En outre, sa dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires laisse l'Afrique à la merci tant des fluctuations des prix mondiaux des matières premières que de l'instabilité économique qui en résulte.

Pour transformer profondément les économies africaines et permettre le passage du statut actuel de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire, il est primordial d'ajouter significativement de la valeur au grand réservoir de ressources naturelles et agricoles du continent. Pareil apport donnerait un formidable coup de pouce à la performance économique des pays et permettrait à de nombreux Africains de sortir de la pauvreté grâce à la création d'emploi et de richesse. L'augmentation de la demande de ressources naturelles africaines, conjuguée à l'urbanisation croissante et à la hausse de la demande par les consommateurs de produits finis en Afrique, offre la chance d'une industrialisation fondée sur l'exploitation des ressources. De fait, l'Afrique peut augmenter sa production de produits à plus forte valeur ajoutée.

L'industrialisation accélérée de l'Afrique pourrait favoriser l'expansion des échanges au sein du continent et entre ce dernier et le reste du monde grâce à la diversification des exportations. En outre, la création d'une industrie agroalimentaire dans les zones rurales africaines pourrait contribuer à affranchir un grand nombre d'Africains de la pauvreté. Des données montrent que de nombreux pays africains riches en ressources naturelles sont restés pauvres, tandis que d'autres pays, qui disposent de peu de ressources naturelles, sont devenus riches en mettant en œuvre des politiques qui promeuvent la valeur ajoutée, ce qui prouve que la prospérité et la réduction de la pauvreté sont le résultat de choix politiques judicieux. Les pays africains devraient donc profiter des possibilités croissantes qui s'offrent à eux pour promouvoir l'industrialisation.

Malgré les progrès réalisés dans un certain nombre de pays, l'industrialisation reste un défi en Afrique. Tout d'abord, l'agriculture n'a pas été modernisée et la base industrielle est très faible sur le continent. Le secteur manufacturier y est dominé par des activités artisanales qui, relevant essentiellement du secteur informel, ont une incidence négligeable sur la plupart des économies africaines, d'où le retard de l'Afrique par rapport aux autres régions en développement en termes de performance industrielle. Deuxièmement, les exportations sont très peu diversifiées, la plupart des pays africains continuant d'exporter des produits peu élaborés. À l'heure actuelle, c'est un petit groupe de pays (Afrique du sud, Tunisie, Maroc et Égypte) qui domine le secteur manufacturier africain et parvient, dans une certaine mesure, à diversifier ses exportations. Troisièmement, de nombreux pays africains sont enclavés et, de ce fait, confrontés à des coûts de transport élevés et à une faible densité économique. Ils se trouvent ainsi isolés des grands pôles de croissance. Les marchés sont modestes et fragmentés dans les différentes régions du continent.

Les agglomérations industrielles, tout comme la diversification, ne sont pas très courantes en Afrique. D'après le *Rapport économique sur l'Afrique* de 2007, la plupart des pays africains en sont encore au premier stade du développement industriel et devraient s'efforcer de diversifier leurs économies avec des produits à forte valeur ajoutée, en tirant parti de leurs richesses minérales et agricoles.

Il faudrait en outre que l'Afrique participe davantage à diverses chaînes de valeur mondiale, en commençant par l'extraction de ressources naturelles et l'agro-industrie et en intégrant plus tard d'autres valeurs ajoutées mondiales pour pouvoir créer de la richesse et de l'emploi. Si elle veut voir ses efforts de diversification aboutir, l'Afrique doit mettre en place de nouvelles politiques industrielles qui favorisent l'exploitation de son potentiel industriel.

Le succès d'un programme d'industrialisation est conditionné par la création d'un climat porteur qui améliore les capacités et les potentialités internes, en ce qui concerne surtout les infrastructures physiques et sociales, le capital humain, les systèmes financiers, la recherche-développement, la technologie et la gouvernance. En outre, les pouvoirs publics devraient mettre en place des cadres réglementaires pour remédier aux insuffisances du marché. La création d'un tel environnement favorable permettra de réaliser le plein potentiel du secteur privé africain dans une

économie industrialisée. L'approfondissement de l'intégration régionale est aussi susceptible d'aider l'Afrique à s'attaquer à certains problèmes auxquels elle fait face dans son programme d'industrialisation.

Il faut reconnaître que les entrepreneurs africains continuent de se heurter à de grands obstacles réglementaires et administratifs. Par rapport à d'autres régions du monde, la protection des droits de propriété et de l'investissement reste faible. En dépit des améliorations enregistrées dans certains pays, faire des affaires en Afrique est rendu difficile par les coûts élevés de transaction à laquelle les entrepreneurs sont confrontés du fait de la taille réduite des marchés et de leur caractère fragmenté, de procédures administratives lourdes et interminables, de goulets d'étranglement bureaucratiques et d'infrastructures physiques et financières insuffisantes.

Il faudrait donc instaurer des politiques susceptibles d'appuyer le développement du secteur privé africain. En effet, un secteur privé crédible contribuerait à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en favorisant la modernisation de l'économie informelle sous-développée en zone rurale et urbaine. En outre, les vastes ressources inexploitées du continent et sa main-d'œuvre abondante permettent de développer ce secteur et d'attirer des investissements privés. L'Afrique offre également des marchés non encore exploités, sans parler de tous les avantages liés à des économies émergentes et des possibilités attrayantes de diversifier les investissements.

II. Objectif et thèmes centraux de la Conférence des ministres de 2013

L'analyse qui précède comprend de solides arguments montrant que le développement de l'Afrique passe par la mise en place d'une stratégie d'industrialisation. La croissance économique du continent est aujourd'hui largement tirée par les exportations de matières premières, notamment le pétrole et les métaux. Cette situation contraste nettement avec le modèle de croissance des autres régions en développement, dont l'Asie, où la croissance a été entraînée par un solide programme d'industrialisation mettant davantage l'accent sur les produits manufacturés. Parmi les inconvénients du modèle africain de croissance tirée par les produits de base figurent l'exposition aux risques inhérents à l'extraction des ressources, la vulnérabilité face à la détérioration des termes de l'échange, les risques d'une surévaluation monétaire pouvant résulter du syndrome hollandais, la faiblesse des liens en amont et en aval de l'économie nationale, l'utilisation limitée des technologies de pointe et, surtout, une faible création d'emplois.

La situation actuelle des économies africaines est réversible à condition d'appliquer des stratégies d'industrialisation solides qui fassent une place plus large à la création de valeur ajoutée dans l'industrie extractive et à la modernisation de l'agriculture. L'immense majorité des pauvres en Afrique vit dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Un secteur agricole modernisé utilisant une main-d'œuvre abondante, crée des emplois et apporte de la valeur ajoutée aux activités agro-industrielles est à même de sortir de nombreux Africains de la pauvreté. Un secteur agricole modernisé suppose aussi d'importants liens en amont et en aval de l'économie nationale, chose qui n'est pas aussi vraie dans l'industrie extractive.

De fait, une stratégie de développement tirée par l'agro-industrie et faisant une place à une productivité et une valeur ajoutée élevées d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur de l'économie peut dans une large mesure assurer une croissance économique rapide et généralisée, créer de la richesse et réduire la pauvreté pour les habitants des zones rurales africaines. Il convient de noter que le programme de transformation de l'Afrique n'aura de succès que s'il repose sur de réelles capacités industrielles, des infrastructures, y compris énergétiques, d'un coût abordable, des

innovations technologiques, des échanges extérieurs et intra-africains améliorés, de solides mécanismes financiers et des chaînes d'approvisionnement agricoles renforcées.

La Conférence qui, pour les ministres chargés des finances, de l'économie et du développement économique et les gouverneurs des banques centrales d'Afrique, est devenue le principal forum de concertation sur les questions liées au programme de développement du continent, se déroulera sur le thème «L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique». Ce thème d'ordre général s'appuie sur les recommandations des conférences précédentes, et en particulier sur l'une des conclusions de celle de 2012, à savoir qu'il fallait redoubler d'effort pour libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale.

Comme indiqué plus haut, l'accélération du programme d'industrialisation de l'Afrique constitue un moyen par lequel les récents acquis en matière de croissance économique pourraient être sauvegardés. L'industrialisation contribuera également à la création durable de richesse dans la mesure où elle permettra de convertir les ressources naturelles et d'autres matières premières de l'Afrique en produits à valeur ajoutée exportables vers les marchés mondiaux. Elle aidera en outre à bâtir des économies compétitives pouvant être intégrées de manière productive dans l'économie mondiale. Elle est donc une condition préalable au développement accéléré du continent.

La Conférence abordera donc la question de savoir dans quelle mesure les pays africains pourront concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des politiques industrielles susceptibles de promouvoir la création de valeur ajoutée et la transformation économique et de réduire la dépendance vis-à-vis de la production et de l'exportation de matières non transformées. Ces stratégies devraient non seulement mettre l'accent sur la promotion d'une croissance forte et durable à long terme, mais aussi permettre un large partage des bénéfices d'une telle croissance afin de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de tous les Africains.

La Conférence comptera quatre séances plénières portant sur les questions suivantes :

- 1) *Accélérer l'industrialisation en Afrique;*
- 2) *Industrialisation et transformation structurelle en Afrique;*
- 3) *Planification de l'industrialisation;*
- 4) *Financement de l'industrialisation de l'Afrique.*

La Conférence, qui fera appel à des experts de haut niveau d'Afrique et d'ailleurs, sera interactive comme cela se fait aux sommets de Davos, afin de donner aux ministres l'occasion d'échanger leurs points de vue et leurs données d'expérience concernant la transformation de leur économie nationale. Les discussions s'appuieront sur une note conceptuelle et une étude technique faisant la synthèse des résultats des travaux de recherche menés récemment sur la question, avec notamment pour souci de faire des recommandations concrètes de politique générale et de faire ressortir les bonnes pratiques en matière de politiques et mesures adoptées par les États membres concernant la conception et la mise en œuvre de politiques industrielles.

La Conférence de 2013 promet d'être un événement stimulant et porteur de grands espoirs car les thèmes qui seront débattus et les décisions qui seront prises auront des conséquences importantes sur l'avenir de l'Afrique. L'industrialisation pourrait être un puissant moteur de croissance durable et favorable aux pauvres des pays africains. Les ministres mettront davantage l'accent sur les politiques et les institutions nécessaires pour transformer des systèmes peu productifs et axés sur la subsistance en systèmes de production efficaces. La mise en œuvre d'un programme africain d'industrialisation doit s'accompagner d'efforts nationaux, régionaux et

continentaux pour s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur le développement dans un cadre global de développement économique et social.

III. Structure de la Conférence

Les discussions seront menées par un groupe de haut niveau constitué de personnalités éminentes, de hauts responsables politiques et d'experts de renom venant d'organisations régionales et internationales, dont des représentants du système des Nations Unies et de la Banque mondiale. Les tables rondes interactives, auxquelles le public pourra aussi participer, permettront de tirer un parti maximal des interventions des délégués et des personnalités invitées.

La Conférence sera précédée par une réunion préparatoire technique de son comité d'experts, qui examinera de manière détaillée le thème de la session et formulera des recommandations qui seront soumises aux ministres pour adoption. En outre, le Comité examinera la situation économique et sociale actuelle de l'Afrique, ainsi que d'autres questions statutaires liées à l'activité de la Commission de l'Union africaine et du secrétariat de la CEA et formulera des recommandations appropriées qui seront soumises à l'examen de la Conférence des ministres.

IV. Résultats escomptés

Le Comité d'experts rédigera et adoptera un rapport concis présentant les principales recommandations et résolutions qu'il aura approuvées en vue de leur adoption par la Conférence.

Il est prévu que la Conférence adopte une déclaration ministérielle, qui orientera l'action à mener aux niveaux national et régional sur les questions examinées lors de la session. La Déclaration ministérielle et les autres documents de la Conférence seront présentés par la CUA à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de mai 2013 comme contribution majeure pour éclairer les débats de cette instance. Ces documents seront aussi présentés par la CEA au Conseil économique et social de l'ONU.

V. Documentation

Les débats s'appuieront sur un document de travail portant sur le thème de la Conférence et sur des notes techniques concernant les sous-thèmes retenus pour les séances plénières. Parmi les autres documents et rapports qui seront présentés à la Conférence figurent:

1. *Le Rapport économique sur l'Afrique 2013*, sur le thème «Tirer le meilleur parti des matières premières africaines»;
2. Des rapports et autres documents de conférence de la Commission de l'Union africaine et de la CEA sur leurs activités de l'année écoulée.

VI. Participation

Les participants et délégués à la Conférence seront notamment des ministres et des représentants d'États membres, de communautés économiques régionales, d'institutions des Nations Unies, de la Banque africaine de développement, du bureau de l'Association des gouverneurs des banques centrales africaines, de l'Association des universités africaines, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et d'autres

organisations intergouvernementales. Des invitations seront également adressées à d'autres partenaires de coopération, à des organisations non gouvernementales et au secteur privé.

VII. Personnes à contacter

Pour de plus amples renseignements sur la Conférence et la réunion du Comité d'experts, veuillez contacter M. Demba Diarra, Secrétaire de la Commission, CEA (Tél.: +251-911 223925; adresse électronique: ddiarra@uneca.org) ou les représentants de la CUA ci-après: M. Abdallah Msa, Chef de la Division des politiques économiques et de la recherche (Tél.: +251-911 784692; Télécopie: +251-115 510249; AbdallahM@africa-union.org), M. Abia Sunday Udoh, Spécialiste des politiques, Division des politiques économiques et de la recherche (Tél.: +251-921 947016; Télécopie: +251-115 510249; adresse électronique: UDOHAS@africa-union.org) ou Mme Victoria Egbetayo, Spécialiste des politiques, Division de l'intégration économique et de la coopération régionale (Tél.: +251-910 204691; télécopie: +251-115 510249; adresse électronique: egbetayov@africa-union.org).